

Angela Merkel et la « bonne frontière »



[Vox Societe \(http://premium.lefigaro.fr/vox/societe/\)](http://premium.lefigaro.fr/vox/societe/) | Par [Alexis Feertchak \(#figp-author\)](#)

Publié le 14/09/2015 à 19h17

FIGAROVOX/TRIBUNE - Alors que les accords de Schengen sont de plus en plus contestés, Alexis Feertchak analyse la décision d'Angela Merkel de fermer provisoirement la frontière entre l'Allemagne et l'Autriche.

Alexis Feertchak est le créateur du journal et de l'application [iPhilo.fr](http://iphilo.fr) (<http://iphilo.fr>).

Avec le rétablissement d'un contrôle aux frontières entre l'Allemagne et l'Autriche, «Maman Merkel» change-t-elle de visage? Les journaux français, qui faisaient de la chancelière allemande l'égérie d'un sursaut moral européen face à la crise migratoire, va-t-elle derechef être affublée d'un casque à pointe comme lors de la crise grecque et de sa gestion germanique un rien martial? Bref, rejoint-elle la politique des barbelés du populiste Viktor Orban qui souhaite dès demain clôturer définitivement la frontière entre la Hongrie et la Serbie? Là est le paradoxe: loin de représenter une volte-face germanique, le rétablissement des frontières

allemandes, suspendant *de facto* l'application des accords de Schengen, est la continuation logique de la politique d'accueil généreuse décidée par l'Allemagne le 3 septembre dernier. Les frontières ne semblent plus être l'apanage des méchants, ceux qui refusent d'accueillir des migrants, mais s'ouvrent par nécessité aux gentils, qui acceptent de prendre leur part de la misère du monde.

Depuis dimanche, apparaît, malheureusement en filigrane seulement, un nouvel éloge des frontières: celles-ci sont naturellement nécessaires au maintien de l'ordre public, à la prise en compte de la sécurité nationale, mais elles le sont encore au regard du devoir humanitaire qui exige que soit garanti le droit d'asile sur le continent européen.

Cet éloge des frontières, pour reprendre le titre du livre prophétique de Régis Debray, est malheureusement inavoué et non assumé par les gouvernements français et allemand, qui préfèrent faire peser la responsabilité de ce rétablissement des contrôles aux frontières sur la mauvaise volonté des pays d'Europe centrale, qui ont décidé, comme la France il y a encore peu de temps, de refuser catégoriquement le système des «quotas» mis en branle par la Commission européenne.

Apparaît un changement dans l'imaginaire de la frontière, dont l'existence apparaît de plus en plus nécessaire, y compris dans l'objectif d'une application efficace du droit d'asile.

Cette décision soudaine de l'Allemagne révèle en réalité trois points d'achoppement qui empêche l'Europe de régler la crise migratoire. Le premier point concerne le rapport de soumission sous lequel l'Allemagne entend placer les autres peuples européens et par lequel l'Union européenne, dans son fonctionnement actuel, risque de creuser sa propre tombe. Le deuxième point concerne plus directement les accords de Schengen: sont-ils rendus caducs par la décision allemande? Le troisième point marque un changement dans l'imaginaire de la frontière, dont l'existence apparaît de plus en plus nécessaire, y compris dans l'objectif d'une application efficace du droit d'asile.

L'unilatéralisme allemand et l'impossible coordination européenne

L'Allemagne entretient un rapport schizophrénique avec la construction européenne: si le pays d'Angela Merkel contraint le plus souvent l'ensemble des pays européens à marcher au pas de la Commission européenne, au mépris de la souveraineté de ces derniers, il ne s'applique pas cette règle à lui-même. Dans cette configuration d'un statut particulier de l'Allemagne, aucun compromis n'est possible ; la soumission à l'Europe devient la règle. Comme pour la gestion de la monnaie unique ou l'inscription d'une règle d'or budgétaire dans les constitutions nationales, la crise des migrants révèle la fragilité intrinsèque de l'Union européenne, qui se construit contre toutes les souverainetés nationales, sauf contre celle de l'Allemagne.

C'est en effet la chancelière qui a unilatéralement annoncé que son pays allait accueillir 800 000 migrants et que des «quotas» permanents et obligatoires gérés par la Commission européenne allaient voir le jour. Que celui qui utilise à outrance l'unilatéralisme se permette de faire la leçon aux autres pays sur leur manque de solidarité relève d'une irresponsabilité grotesque. Mais le gouvernement français, qui s'opposait il y a encore quelques mois aux quotas, s'est plié en un weekend devant les positions de l'Allemagne.

L'Allemagne, qui donne toujours le «la» du concert européen, mesure aujourd'hui les conséquences de cet appel d'air: sans prendre de gant, dans un unilatéralisme désormais habituel, le ministre fédéral de l'Intérieur, Thomas de Maizière a ainsi annoncé dimanche que *«l'Allemagne introduisait à titre provisoire des contrôles le long de ses frontières»*.

Que n'aurait pas dit le ministre Bernard Cazeneuve si la République tchèque ou la Slovaquie avait unilatéralement suspendu les accords de Schengen!

Des accords de Schengen menacés à terme de caducité

Le deuxième point concerne l'existence même des accords de Schengen. Sont-ils rendus caducs par leur suspension entre l'Allemagne et l'Autriche?

D'un point de vue strictement légal, rien ne laisse présager d'une telle caducité car les accords de Schengen prévoient la possibilité de leur suspension provisoire par un Etat membre si l'ordre public ou la sécurité nationale est mis en jeu (article 2 de la convention d'application de l'accord de Schengen signée en 1990). Le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne prévoit aussi que, «au cas où un ou

plusieurs États membres se trouvent dans une situation d'urgence caractérisée par un afflux soudain de ressortissants de pays tiers, le Conseil, sur proposition de la Commission, peut adopter des mesures provisoires» (TFUE, article 78).

Ainsi, la suspension des accords de Schengen par l'Allemagne ne présage pas en soi de leur disparition prochaine. Il faut d'ailleurs rappeler que la France avait en 2011 procédé à une telle suspension: il s'agissait de résoudre une précédente crise migratoire alors que des dizaines de milliers de migrants libyens rejoignaient la France par l'Italie. Malgré l'injonction du président Nicolas Sarkozy pour renégocier les accords de Schengen, rien n'avait concrètement vu le jour.

La situation est désormais différente car il s'agit potentiellement de millions de migrants demandant le statut de réfugié politique. Ainsi, le général Christophe Gomart, chef de la direction du renseignement militaire, révélait qu'en Libye, *«de 800 000 à un million de migrants étaient prêts à partir de l'autre rive de la Méditerranée»* pour gagner l'Europe. Plusieurs millions de migrants sont par ailleurs répartis entre la Turquie, le Liban et la Jordanie.

Dans une telle situation, la décision de l'Allemagne d'un rétablissement des frontières pourrait appartenir à cette catégorie si courante du «provisoire qui dure» (les textes européens prévoient une suspension maximale de deux ans). Et ce d'autant qu'un effet domino semble déjà gagner un grand nombre de pays européens: dans la foulée de l'Allemagne, l'Italie, la Slovaquie, la République tchèque et l'Autriche ont annoncé qu'ils allaient eux aussi rétablir des contrôles partiels aux frontières. Quant à la France, à la frontière avec l'Italie, elle procède déjà dans les faits à de tels contrôles à Vintimille. Il faut encore ajouter la Hongrie, qui annoncera probablement demain la fermeture définitive de sa frontière avec la Serbie après la mise en place de murs de barbelés.

On voit ainsi les accords de Schengen se réduire à peau de chagrin, à tel point que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a estimé dimanche qu'un «flou juridique» était en train de se dessiner. A terme, sans résolution des causes migratoires, les accords de Schengen sont condamnés. Madame Merkel pourra alors reprendre le mot français de Yasser Arafat: «c'est caduc!».

L'imaginaire naissant de la «bonne frontière»

Dans le débat politique assez caricatural qui a suivi le drame du petit Aylan Kurdi retrouvé mort sur une plage en Turquie, les principaux médias ont fait grand cas des dérives (évidentes par ailleurs) de la politique hongroise. Mais cette mise en lumière de Viktor Orban a occulté le discours global des pays d'Europe centrale sur la crise des migrants, discours qu'il serait peut-être sage d'écouter aujourd'hui. Réunies dans le groupe dit de «Visegrad», la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne et la Hongrie restent farouchement opposées à une politique des quotas, imposée par la Commission européenne, car elle serait d'après eux parfaitement inefficace. Ils sont aujourd'hui rejoints sur ce point par la Roumanie.

Rien n'empêchera les réfugiés politiques que la politique des quotas aura fixés dans tel Etat membre de rejoindre ensuite un autre pays, comme la France ou l'Allemagne.

La réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'UE qui a lieu aujourd'hui à Bruxelles porte d'abord sur ces quotas, que ces pays d'Europe centrale rejettent en bloc. Au-delà de la pertinence et de la légitimité de quotas contraignants, le groupe de Visegrad a bien remarqué que ceux-ci étaient parfaitement inopérants en dehors d'un contrôle des frontières. En amont d'abord pour permettre efficacement de distinguer les vrais réfugiés politiques bénéficiant du droit d'asile des réfugiés économiques en situation illégale, dont la Cour des Comptes a montré en France que le retour vers les pays d'origine était très difficilement applicable. En aval ensuite, car rien n'empêchera les réfugiés politiques que la politique des quotas aura fixés dans tel Etat membre de rejoindre ensuite un autre pays, comme la France ou l'Allemagne. Pourvu d'éléments de langage préfabriqués, Bernard Cazeneuve n'a pas répondu ce matin sur RTL à la question d'Olivier Mazerolle portant précisément sur ce point.

Angela Merkel impute le rétablissement des frontières allemandes à la mauvaise volonté des pays du Visegrad. Soutenue par François Hollande, elle prétend en effet qu'un contrôle effectif des migrants aux frontières de l'Union européenne, dans les pays d'entrée et de passage, permettrait simplement de régler la crise. Il est permis de douter que la constitution de centres de contrôle aux frontières extérieures de l'Union européenne suffise à elle seule pour répondre au défi de la

différenciation entre réfugiés politiques et migrants économiques. La semaine dernière, très critique à l'égard des accords de Schengen, l'ancien ministre Pierre Joxe révélait avoir dit à François Mitterrand qu'il était vain «de mettre la frontière de la France au Pirée» (*le principal port d'Athènes ndlr*). Au-delà de l'amont, ces centres de contrôle ne peuvent résoudre le problème en aval de la libre circulation des réfugiés politiques une fois qu'ils auront été répartis par la Commission entre les différents pays.

On voit malgré tout se dessiner petit à petit l'imaginaire naissant de la «bonne frontière», déjà présent dans les sondages d'opinion qui ne plébiscitent aucunement une «immigration zéro» mais un contrôle des flux migratoires. La décision d'Angela Merkel est comme la première pierre de ce nouvel imaginaire, qu'elle pose malgré elle en en rejetant la faute vers l'Est. Une frontière n'est pas un mur de barbelés pour empêcher des hordes de migrants d'entrer dans un territoire: Viktor Orban n'a donc pas le monopole de la frontière. Elle est plutôt un passage, certes contrôlé, mais néanmoins nécessaire, y compris lorsqu'il s'agit de garantir en droit et en fait l'asile. C'est au fond ce que «Maman Merkel», en redéployant les contrôles aux frontières, révèle aujourd'hui: la frontière peut aussi être l'outil des «gentils». Il est fort dommage à cet égard qu'elle se défasse ainsi sur les pays d'Europe centrale pour justifier cet emploi.

La suspension des accords de Schengen n'est ni une catastrophe, ni le signe d'un repli de l'Europe sur elle-même. Elle n'est contradictoire ni avec un renforcement des frontières extérieures de l'Union européenne ni avec un soutien accru des pays européens à l'endroit des camps de réfugiés en Turquie, au Liban ou en Jordanie, qui accueillent sur leur territoire des millions de déplacés. Sur ce dernier point, régulièrement mis en avant par les pays d'Europe centrale, la France et l'Allemagne sont étonnamment muettes. Enfin, la suspension des accords de Schengen n'est pas incompatible avec le sursaut moral dont l'Europe a été le sujet: au contraire, se complaire dans un nombrilisme moral n'est guère utile si l'on ne se donne pas les moyens politiques d'agir.



Alexis Feertchak

